

# Au fil de la Meuse

Histoire - Patrimoine - Culture

*An nom de quel avenir peut-on sacrifier la mémoire ?  
Tout ce qui n'est pas donné ou partagé est perdu !*

**Webmaster :**  
*Jacques Leclère*

**Editeur responsable :**  
*Willy Clarinval*

Au Fil de la Meuse - Hiver 2022-2023 - N° 55

## Deux objets tout à fait exceptionnels à Dinant !



Sans aucun doute, ils sont parmi les plus précieux jamais découverts à Dinant !  
Car ils ouvrent sur une période quasiment inconnue de notre ville, avec un avenir d'étude fort prometteur à ce sujet.  
A lire dans les pages qui suivent...

Clarinval Willy

Réalisé par les bénévoles du groupe de travail de l'association «Au fil de la Meuse».

Toute reproduction de l'entièreté ou d'une partie de ce mensuel doit faire l'objet d'une demande écrite via le mail du webmaster : [fn618769@skynet.be](mailto:fn618769@skynet.be) !

## *Prototistoire dinantaise : et si un coin du voile venait de se lever ?*

L'événement est de taille, et nous l'affichons volontiers, c'est avec un grand contentement que nous vous faisons partager ces lignes.

DEONANT = DINANT.

En 1984, l'Imprimerie Bourdeaux-Capelle publie un ouvrage de 83 pages, sous la plume d'un érudit local, le chanoine Eugène Herbecq. Il s'intitule « DINANT autrefois DEONANT, son nom, son existence à l'époque romaine, sa collégiale médiévale ». Les théories qui y sont développées demeureront discrètes, excepté celle de la romanisation de la ville de mieux en mieux documentée au fur et à mesure des découvertes archéologiques. Dinant, vicus gallo-romain doublé d'un portus, accolé à la traversée de la Meuse, à gué (?) puis via un pont, par la chaussée Bavay-Trêves, cela est devenu une certitude. S'inspirant de sources plus anciennes et se basant sur cette orthographe à sept lettres qui apparaît à partir du VII<sup>ème</sup> siècle, notamment sur des monnaies mérovingiennes, l'auteur en déduit que « DEONANT » s'applique depuis des temps immémorables à la prononciation voire à la dénomination du lieu. Cette graphie, il s'emploie à la faire remonter jusqu'aux Celtes. Il scinde le mot en deux, attribuant la première syllabe, « DEO », à la célébration de quelque divinité celte, et interprétant la seconde, « NAN », comme signifiant l'endroit ou la vallée. Pour « DEONANT », il conclut donc à « l'endroit (ou vallée) des dieux ».

Si l'on s'en tient à l'étymologie, dans son raisonnement, l'abbé aurait vu juste. Mais jamais une quelconque preuve « de terrain » n'avait été recueillie ...

La découverte.

Elle intervient, il y a cinquante ans, dans un jardin d'une propriété du centre-ville. Elle vient de nous être révélée, personnellement, en toute confiance. Elle consiste en une grande partie d'un fer de lance ainsi qu'en ce qui s'apparente à un bracelet métallique. Ici, nous ne pouvons mieux faire que de vous renvoyer aux photos et au croquis explicatif. Nous ajouterons que la surface de la partie plate du fer de lance rassemble des impacts de martèlement, allant jusqu'à un centimètre de large, advenus l'un à côté de l'autre, de l'oeuvre du forgeron au travail.

La typologie du fer de lance est bien connue, elle est caractéristique des peuples dits gaulois, voire de manière plus générale, des peuples celtes.

Au dernier millénaire avant notre ère, les Celtes, issus de populations indo-européennes établies dans les steppes asiatiques, se répandent vers l'Ouest par vagues successives. Ils gagnent nos contrées aux environs de - 450, soit au moment de l'avènement du second âge du fer, appelé La Tène. Leur expansion culminera vers - 275, au moment, pense-t-on, de l'arrivée de tribus, chassées par les Germains, que les Romains désigneront ultérieurement sous le vocable « Gaulois ». Nous y trouverons donc les Belges (Belgae) dans leurs différentes composantes souvent rivales. Ils seront, selon de pseudos critères ethno-culturels, repris géographiquement par César dans la Gaule Belgique, aux côtés de la Gaule Celtique, de l'Aquitaine, etc. « Parmi les peuples de la Gaule, les Belges sont les plus braves », locution latine ô combien trompeuse, par laquelle César ne consent à l'éloge de la bravoure de l'ennemi, mais se sert vaniteusement à des fins de propagande personnelle. En fait, l'adjectif « braves » cadre avec celui de « barbares ». Et de fait, les tribus belges sont celles que César a eu le plus dur à combattre.

A cette époque, les lances se différencient par leur double utilisation : les armes d'estoc ont leur fer fortement nervuré et quelque peu ramassé, et les armes de jets (javelots) disposent d'une armature allongée et non nervurée. Toutes deux sont maniées aussi bien par les fantassins que par les cavaliers. Voilà donc apportée -quad non ? - la preuve d'une présence pré-romaine de populations à Dinant.

### Où s'étaient-ils établis à Dinant ?

Bien évidemment, l'endroit de la découverte s'impose en premier. D'autant qu'à priori on ne peut le concevoir comme funéraire. En effet, la lance susceptible d'avoir reposé aux côtés du défunt eût dû conserver l'entièreté de sa pointe. La cassure du fer par ailleurs interpelle, car il a fallu un sérieux choc pour qu'elle se produise au point de rupture désigné. Et si elle était intervenue bien après, en aléa au fil des siècles, on aurait retrouvé la partie détachée du fer, c'est-à-dire le bas, toujours solidaire de sa douille.

Certes, à l'époque, la Meuse était beaucoup plus étroite et surtout moins haute. Ces circonstances offraient aux occupants un bel espace alluvionnaire, entre berge et falaises, pour pratiquer agriculture et élevage. Et l'eau, indispensable à la vie, était à portée de mains.

Les Gaulois habitaient de petits villages, déjà bien fonctionnels.

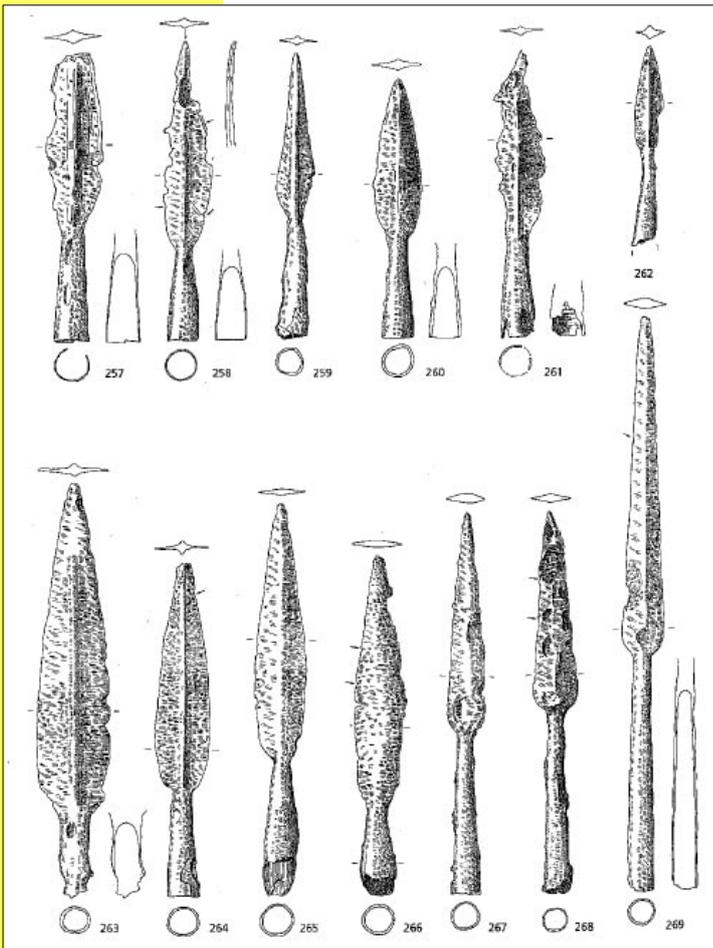
S'ils en avaient l'opportunité, en cas d'attaque par une tribu hostile, ils se réfugiaient sur les hauteurs, dans des oppida (masculin : oppidum), qu'ils finirent la plupart du temps par habiter à demeure. Et si la place manquait, c'était depuis des éperons barrés (en fait de petits oppida) qu'ils tentaient de se défendre.

Ici, on peut légitimement penser au piton rocheux qui domine tout le site de la ville et qu'occupe la Citadelle, et avant elle le château. Un lieu idéal pour l'établissement d'un oppidum... Mais y subsisterait-il quelque endroit où pouvoir fouiller, et permettre de remonter plus de 2000 ans en arrière?...

### Clarival Willy



## Exemples en Belgique et ailleurs



Fers de lances gauloises à Alésia.



Fig. 8. Trois fers de lance et de javelot d'Hamipré-Namoussart.

Dans une tombe en Belgique (in « Archéologie en Belgique, De la Préhistoire au XVIIIème siècle », Crédit Communal, 1991).  
1er et 2ème siècles avant J.-C.



Sur un autre site français.



Fer de lance en fer, vers 480 à 300 ach, Nécropole de Sterpigny (Prov. du Luxembourg).



Fer de lance trouvé à Ymonville (France) en 2010.



Pointe de lance celtique trouvée à Bourges (Coll. Le Louvre).

# *Soldats celtes armés d'une lance (reconstitutions)*





*Fers de lance découverts en France. Celui du dessus présente une grande similitude avec celui de Dinant.*



*Fers de lance toujours trouvés en France.*



*Essais de reconstitutions de fers gaulois.*

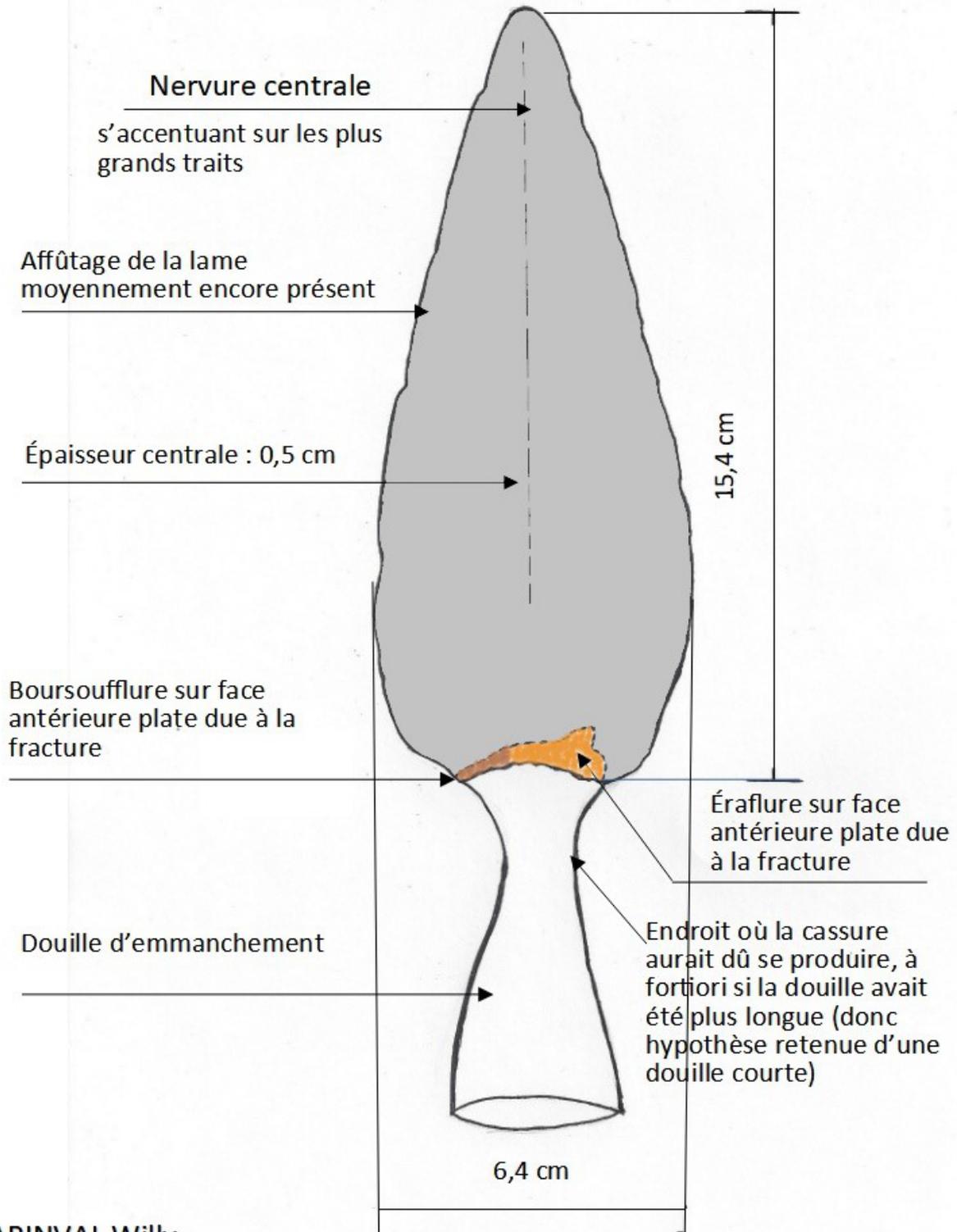


*Un village gaulois le long d'un fleuve (reconstitution).*



*Un oppidum pouvait contenir une petite ville (reconstitution).*

## FER DE LANCE DINANT



CLARINVAL Willy

## *La pointe d'un carreau d'arbalète.*

Elle a été découverte en berge de Meuse à Bouvignes. Sans doute une relique du long affrontement entre cette ville et Dinant. Cette dernière avait érigé une tour, à l'endroit appelé Montorgueil, juste en face de sa voisine. De là, les intrépides copères balançaient par-dessus Meuse toutes sortes de projectiles, des plus destructeurs aux plus nauséabonds. Et cela avec force d'invectives, qui seront rapportées au duc Charles le Téméraire (Bouvignes était bourguignonne), qui, courroucé, prendra sa revanche en août 1466 en s'en venant raser Dinant.

De confidences reçues de la part d'un plongeur attiré aux recherches archéologiques en milieu aquatique, nous retenons que de nombreux carreaux d'arbalètes ont été vus, côté rive droite de la Meuse, au pied de Montorgueil. Nous nous sommes renseignés, à la fin du Moyen-Age (donc notamment en 1466), le perfectionnement de l'arbalète était tel que son tir pouvait percer une armure jusqu'à près de cent mètres. A l'époque, le fleuve était autrement moins large et son niveau beaucoup plus bas. D'autant, les belligérants pouvaient donc se rapprocher pour mieux s'atteindre !

Le carreau (ou trait) d'arbalète est cette flèche plus courte que celle des archers, qui possède à son extrémité un fer pyramidal à quatre pans reposant sur une base carrée.

A courte distance, les qualités balistiques de l'arbalète étaient excellentes. Sa puissance de propulsion permettait, nous l'avons dit, aux carreaux de percer une armure. Ainsi, la chevalerie la considéra comme déloyale, dès lors qu'elle ne permettait pas à l'adversaire de se défendre équitablement. Par ailleurs, au Moyen-Age, le clergé jugea son usage comme immoral, arguant de ce que cet usage n'était lié ni à une grande formation ni à un grand courage de la part du tireur. Qui plus est, en Europe chrétienne, elle fut frappée d'anathème, car trop meurtrière. Ainsi fut-elle bannie des conflits par le second Concile du Latran de 1139, pour toute opposition entre soldats chrétiens. On put donc l'utiliser durant les Croisades, puisque l'ennemi à combattre, soit l'occupant des lieux saints, était de confession païenne.

Cela étant, ces mesures ne se montrèrent pas contraignantes, et l'on passa constamment outre à l'interdiction. On ne pouvait se priver de l'avantage qu'apportait une telle arme. Bouvignes comme Dinant possédaient une compagnie d'arbalétriers. Celle de Dinant subsiste sous la forme de l'ASBL Compagnie des Arbalétriers de Notre-Dame qui perpétue, par ses diverses activités et festivités, au maintien cérémonieux de cette tradition guerrière. Mais, les arbalètes ne sont plus utilisées qu'à des fins récréatives bien pacifiques, on l'aura compris...

C.W.





Arbalétriers à la bataille de Crécy (1346)



### Adieu...

Tu viens de disparaître, certes dans ta version d'après 14-18...

Je trouvais que tu avais fière allure, qu'avec tes colombages, tu apportais un peu d'Alsace en bord de Meuse...

Cela n'a pas suffi, ils t'ont sacrifié sur l'autel du profit.

A qui le tour maintenant ? Le café Saint-Roch, la façade de Notre-Dame, le Palais de Justice, l'ancienne gendarmerie ?

Et, tant qu'à faire, pourquoi pas, l'Hôtel de Ville ?

Clarival Willy

## *Dans l'entourage du peintre Patenier.*

Ce tableau sur panneau, de 23 sur 32 cm, a été mis en vente le dix décembre 2020 à la Maison DELOYS à Angers.

Découvert par hasard dans une collection privée, il a été estimé à 60.000-80.000EUR. Les vendeurs et autres experts - et pas des moindres - qui se sont penchés sur lui, ne tarissent pas d'éloges à son propos. Il dépeint des scènes touchant à la vie de saint Jean-Baptiste.

« C'est un petit tableau précieux qui nous est parvenu dans un état exceptionnel. La prédication de saint Jean-Baptiste au premier plan est l'occasion pour nous faire entrer dans le tableau, de découvrir la vie du saint, mais surtout de nous entraîner vers les fonds bleutés du paysage et sa mer parsemée de voiles blanches. Ce tableau qui a été produit dans l'entourage de Patinir peut être considéré comme un primitif du paysage flamand » (Maison DELOYS).

« La richesse du paysage, la profondeur de la perspective, la délicatesse des bleus, la façon de représenter les rochers, l'aspect rustique des figures, tout cela démontre que l'artiste était en contact avec Patinir » (Cabinet d'expertise Stéphane Pinta à Paris). Daté de vers 1550, il est donc attribué à l'école de Patenier, dont faisait partie Henri Blès. C'est l'avis d'un autre cabinet d'expertise parisien, le Cabinet Turquin.

A lire leur littérature, on pressent que tous les intervenants étaient proches de mettre ce tableau à l'actif de Patenier en personne. C'est une saine prudence qui les a fait hésiter. Les Musées Royaux des Beaux-Arts à Bruxelles possèdent le tableau de Patenier, intitulé « Paysage avec la prédication de saint Jean-Baptiste ». Nous ne pouvons nous empêcher de trouver quelques ressemblances entre les deux œuvres...

C.W.





*De dos, Jean-Baptiste est occupé à prêcher.*



We have the baptism of Christ, being done by Saint John the Baptist,

*A l'arrière, au bord du fleuve, Jean-Baptiste baptise Jésus.*

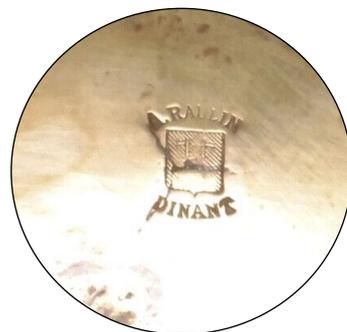


*Sur le pont devant la porte de Jérusalem, Jean-Baptiste va être décapité.*



*Sur le chemin qui monte vers la montagne, les ossements de saint Jean-Baptiste sont brûlés.*

## Dinanderies



*Très belle coupe, fabrication Raulin*



*Autre belle coupe signée raulin*



*Cruche, signée Raulin également*



*Petite clochette de table marquée Dinant. Cet objet est assez fréquent. Ici, le petit garçon a apparemment revêtu un habit folklorique. Mais lequel ?*



*Grand porte-documents en cuivre, marqué "Fabrication artisanale La Dinanderie", dénomination qui nous est inconnue (sans doute ailleurs qu'à Dinant).  
Vente pour 300 EUR!*



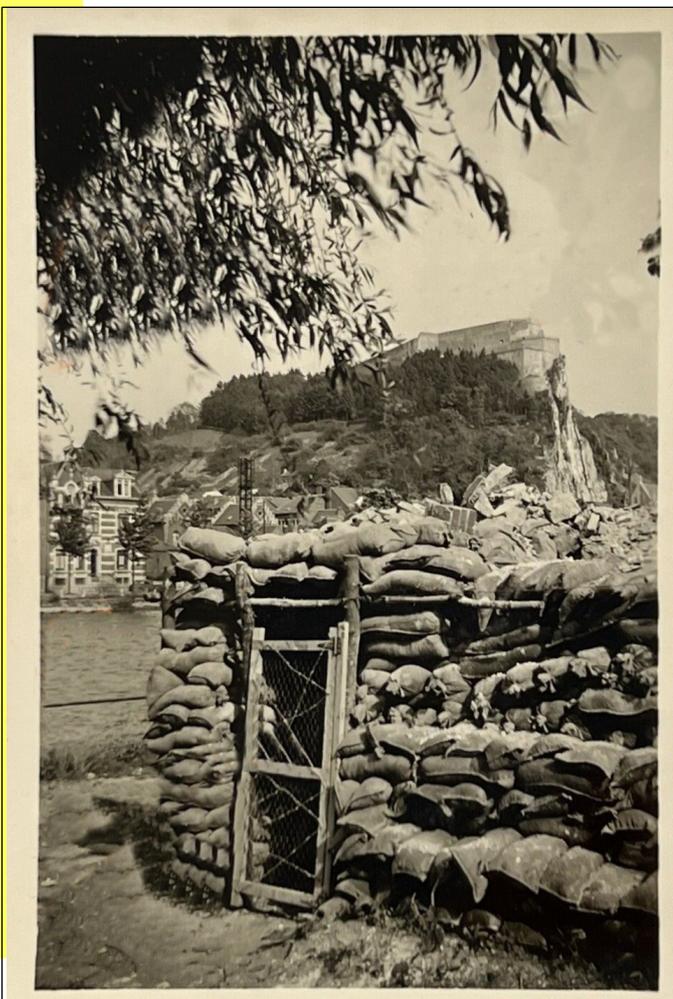
*Beau vide-poche Château de Walzin en bronze. On remarquera les dates "1914-1918". Derrière, on lit "Dinant déposé", précédé d'un mot. Le vendeur le lit "RAGLIK". On peut, avec prudence, y lire "RAULIN".*

*Tampon buvard signé « Dinant »*

## *Destructions dinantaises d'août 1914*



## *Dinant, 1940 - 1945*



## Seconde guerre mondiale : un aviateur anglais à Leffe...

Georgette GREGOIRE est la grand-mère de notre collaborateur Jean-Christophe Garigliany, duquel nous recevons les renseignements suivants.

Elle habite Leffe, rue Remy Himmer, n°262. Son mari, Gaston RINCHARD, est prisonnier belge dans une ferme en Allemagne.

Un jour (nous ne savons pas quand), on frappe à sa porte. Il s'agit d'un sujet anglais HAROLD Williams de Liverpool, dont l'avion vient de s'écraser (du côté de Malaise, sur un versant de la vallée de Leffe, dit-on). Il faut être dans une grande détresse pour ainsi s'adresser à une inconnue. Heureusement pour lui, il a affaire à une patriote. Elle va l'héberger durant plusieurs jours, répondant même à sa demande de lui trouver des lames de rasoir, ce qu'elle obtiendra en cachette.

Par la suite, il sera pris en charge par une filière d'évasion, mais nous ignorons laquelle.

A la Libération, lorsque les soldats américains arrivent dans les Fonds de Leffe, bien évidemment elle sympathise avec eux. Un soldat allemand, caché assez loin dans les bois, la prend pour cible, et la balle passe vraiment tout près d'elle. Les GI's arrosent le bois de leurs mitraillettes et font fuir l'Allemand.

Vous trouverez ci-après le petit mot de remerciement de l'aviateur anglais et sa traduction en français, faite apparemment en instantané.

Dans nos recherches, nous avons déjà recensé une dizaine de cas où des civils recueillent des membres d'équipages abattus, à Dinant et dans les villages environnant.

Dans une publication précédente, nous avons évoqué la filière du vitrier RICHARD – Gaston PARMENTIER d'Agimont– Maire de Givet. Il en existait une autre, sous l'égide de Madge RHODES habitant rue Saint-Jacques (voir le site [aircrewremembered.com/magde-dubois-rhodes](http://aircrewremembered.com/magde-dubois-rhodes)).

C'est donc loin d'être un hasard si après-guerre une association de filéristes - passeurs d'hommes s'est créée à Dinant sous la dénomination A.N.F.P. (voir notre publication n°10 de juillet 2017). Les personnes l'ayant constituée étaient assurément elles-mêmes très actives dans ce domaine durant les hostilités. Voici leurs identités :

Paul DESIRANT et son épouse Renée PHILIPPE (Dinant), Jean DE RUYSSCHER (Neffe), Maurice MASSART (Dinant, directeur de la prison), Louise MARLOYE veuve BOURDON (Anseremme), Arsène LIBOIS (Dinant), Marcel DELAHAUT (Yvoir), Roger MARETTE (Leffe).

Autre chose. En captivité, les prisonniers recevaient des colis de particuliers ou d'organismes belges. Gaston RINCHARD en bénéficia. Nous croyons intéressant de vous retranscrire des courriers reçus à ce sujet par son épouse Georgette GREGOIRE. Et de terminer cet article par quelques documents personnels la concernant.

C.W.

Laissez-passer.

N° de la carte  
d'identité: 14.2.96.

Nom: *Gregoire, Georgette.*  
née à *Oignies.*  
le *14-5-1916.*  
adresse: *Rue Remy Himmer,*  
*Dinant.*  
remis le *33 mai, 1946.*

Signature du titulaire,  
*G. Gregoire*

Le Directeur du centre  
d'internement,  
*J. Rinchar*

Je vous remercie tout méritement pour  
 l'aide que vous et votre famille  
 m'avez donnée ces jours d'épreuve  
 quelqi pourrai après le repas  
 et que bientôt le bonheur et la  
 paix reviennent en Belgique  
 et même le simple Belge encore

une fois merci

Harold Williams  
 133 Boston Avenue  
 Greenvold 18.

Envoyez un petit message à l'adresse  
 bientôt les aller

(très tôt) Je vous remercie  
 avez de l'esprit

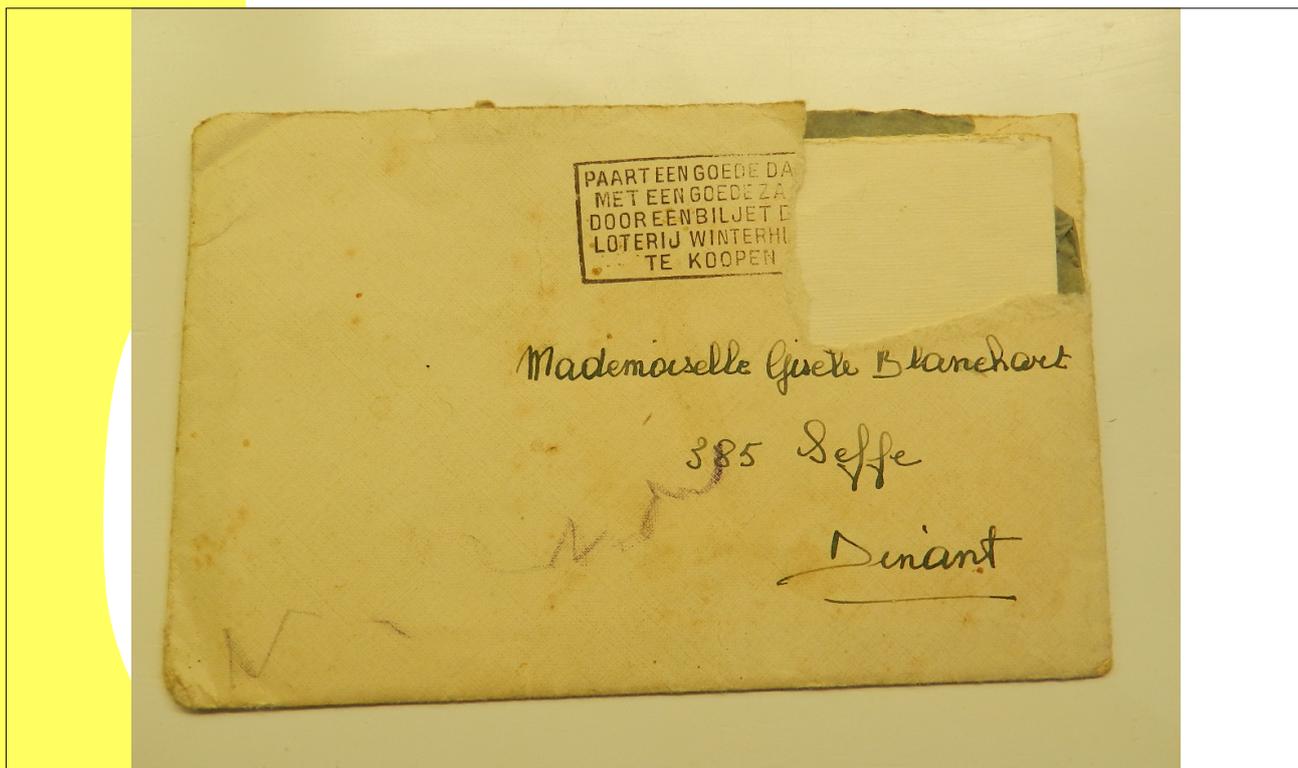
Je vous remercie pour toute l'aide  
 que les bons Belges m'ont prouvé  
 sincèrement

reviendra  
 vous dira le moment

Thanks for the very kind  
you and your family <sup>help</sup>  
gikin me this day. I sincerely  
hope that I make be  
to repay you, and that  
soon peace and happiness  
will come to Belgium and  
her good people once again  
H

HAROLD WILLIAMS  
133 BOOKER AVENUE  
LIVERPOOL 48

## Lettre du 6/11/1942 de Loulou Elebaers d'Anvers.



Remarque : dans l'adresse, elle se trompe : elle écrit « Blanchart » au lieu de « Rinchard ». Le courrier est cependant arrivé à bon port.

Le 6 novembre. 42

Bien chère Gisèle.

Tu te demanderas  
surement qui peut bien t'écrire  
Et bien! Tu sais que chez les  
Damos de Lion a Anvers il  
y a une classe qui est la  
mércaine de son papa. Moi  
j'en suis une élève et je t'écris  
parceque c'est son papa qui  
l'a demandé dans une de  
ses cartes qui ils nous a envoyé  
tes soeurs aussi recevront une

lettre mais pas de moi mais  
de mes compagnes. Tu peut  
être sure que l'on soigne  
bien son papa presque tout  
les mois on lui envoie un  
colis aussi il nous écrit  
souvent et dit qu'il est très  
content de voir que l'on  
pense à lui. Il dit aussi  
sur ses cartes de vous  
envoyer beaucoup de baisers  
à vous trois et à sa femme.  
Lorsque tu me répondras

vaudras tu bien me dire ton  
age et envoyer une de tes  
photo car je voudrais bien  
connaître ma correspondante  
Voilà chère Gisèle toutes  
les nouvelles de son papa on  
est entrain de lui préparer  
un nouveau coli où on lui  
enverra un Vogelstich et un  
nouveau coli trépi qu'il a  
demandé  
J'ai bien mes amitiés à ta  
maman et à tes sœurs

et pour toi un bonjour  
amical d'une amie  
Loulou Elebaers.

P.S. Voici mon adresse afin  
que tu puisses me répondre  
Loulou Elebaers.  
25 rue Isabella  
Brant.  
Anvers.

Lettre du 6 novembre (année ?) de  
Viviane Fautrès d'Anvers

Anvers, le 6 Novembre

Chère Madame.

Je suis heureuse  
de vous annoncer que mes  
compagnes et moi-même, de  
la troisième arche Merveille  
de Notre-Dame de Pisch,  
nous nous sommes permises  
d'adopter votre cher mari  
prisonnier, comme votre  
filles. Nous avons décidé  
de lui envoyer le qu'il =

nement des colis. Nous sommes  
d'ailleurs déjà en correspon-  
dance avec lui. Nous lui  
enverrons sans tarder un  
colis, et nous nous espé-  
rions qu'il en sera satisfait.  
Nous considérons comme un  
devoir patriotique de  
vous en aide à ceux  
qui sont privés des affec-  
tions de leur femme et  
de leurs chers enfants.  
Nous vous remercions  
pour lui, afin que son  
séjour soit supportable et  
pour qu'il puisse sans  
retard un jour que nous

souhaitons proche, en exer-  
tant toute santé.

Nous prions aussi pour ses  
chers enfants, et pour vous,  
Madame pour vous aider  
à surmonter les tristesses  
de cette pénible sépara-  
tion.

Nous vous souhaitons bon  
courage, et vous prions  
d'agréer chère Madame  
l'assurance de notre  
considération distinguée.

Yvonne Fautrier

11

## Lettre du 10/4/1944 de Mme Barbazon de Namur.

Namur, le 10 Avril 1944

Madame,

Ayant envoyé un colis le 22 Février et un le 30 Mars à M. Gaston Binchard, votre mari, je vous envoie l'étiquette que je viens de recevoir pour qu'elle ne soit pas perdue, si vous y tenez, parce que je ne puis envoyer un colis actuellement, devant en envoyer à un travailleur involontaire en Allemagne, ceux-ci ne recevant de colis ni du gouvernement, ni d'Amérique, ni d'ailleurs.

Dans le colis du 30 Mars, j'ai mis des pois secs, du gruau, etc..., je suppose que votre mari peut un peu cuisiner.

Je vous espère en bonne santé ainsi que vos enfants et vous souhaite de revoir votre mari

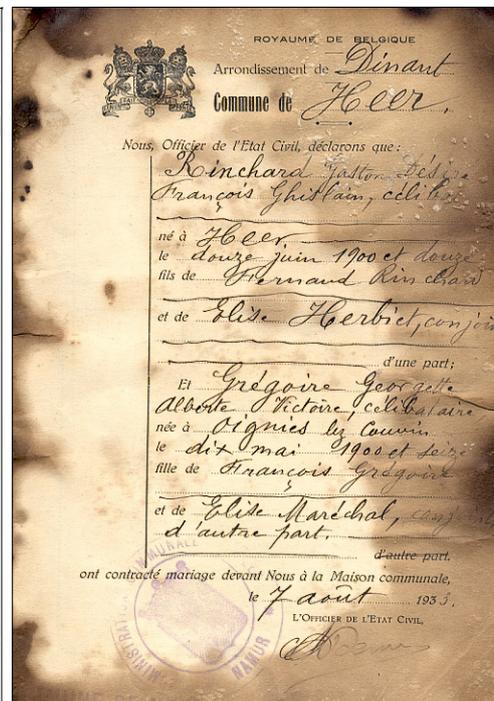
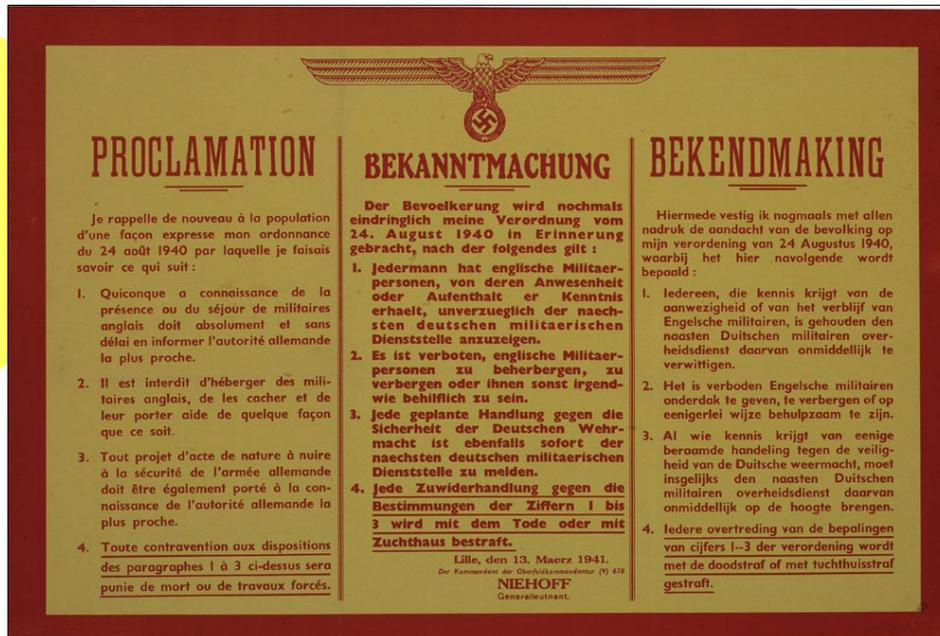
le plus tôt possible en bonne santé.

Quand j'ai répondu à une carte qu'il m'a envoyée, je lui ai dit de réserver ses lettres et cartes pour vous, s'il voulait me dire quelque chose, il peut vous l'écrire, et vous me transmettre.

Au plaisir de faire un jour plus ample connaissance, je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

Mme Barbazon

5 rue de Marchevotte Namur



Nous y ajoutons deux photos parues dans notre numéro 7, lorsque nous avons évoqué la présence de Gaston Rincharde parmi les gardiens du Mérinos (détention après-guerre des inciviques). Son épouse l'imita dans cette tâche.

## Le peintre Henri-Augustin Michel.

Il est quasiment passé inaperçu, de manière tout à fait imméritée pensons-nous. Fort heureusement, Mme Maïté PACCO, Dinantaise fort connue, ayant été, entre autre, investie de responsabilités au Musée des Beaux Arts à Bruxelles, lui a consacré une étude. Celle-ci figure aux pages 79 à 95 des Annales de la Société Archéologique de Namur, année 2002, dans la rubrique « Portrait en Namurois », sous « Les Dinantais vus par un des leurs, Henri-Auguste MICHEL ». Au surplus, sur le site du Musée des Arts décoratifs de Namur, on découvre un résumé de la vie et de l'oeuvre de ce peintre, sous la plume de M. Thierry OGER, historien de l'art. Nous nous inspirerons de ce travail très explicite pour asseoir nos commentaires.

En 1903 se tient dans les locaux de l'Hôtel de Ville de Dinant une exposition dédiée à la dinanderie. Elle aura un retentissement phénoménal.

Fort de ce succès, il est décidé, sous l'impulsion du bourgmestre Ernest Le Boulangé, de récidiver en 1907, mais cette fois en abordant l'art et ses multiples composantes dans la cité mosane. Elle se tiendra au même endroit que la précédente, du 30 juin au 30 septembre. Ici aussi, la réussite sera totale.

Pour cette occasion, une très belle affiche, comparable en qualité à celle de 1903, sera éditée, reprenant les portraits de Patenier, Blès et Wiertz. Mais pas de Michel. Son nom figure cependant, avec ceux de Lion, Hallaux et Sodar, sur l'annonce émise par la ville, document (collection Jean-Christophe GARIGLIANY) qui nous a amenés à nous intéresser à lui.

Un petit catalogue, bien agréable à compulsier, a été rédigé par l'abbé Tichon. Il reprend, sur 119 pages, l'inventaire des 496 œuvres exposées, précédé d'une notice à propos de l'art à Dinant et des peintres les plus réputés. A propos de Michel, on y lit, en pp.20-21, « MICHEL, Henri-Augustin, peintre, né à Dinant le 12 octobre 1775, en la paroisse Notre-Dame, mort à Dinant, le 22 décembre 1811. Michel fut l'élève de Pierre Lion; il étudia quelque temps à l'Académie d'Anvers. Enlevé à la fleur de l'âge, il n'eut pas le temps de se faire un nom en dehors de sa ville natale: il est peu connu à l'étranger. Ses portraits à l'encre de Chine, comme ses peintures à l'huile, sont estimés. L'Exposition réunit presque toutes ses œuvres ».

Le catalogue s'attache (p.31) à son auto-portrait - sépia, 45 cm sur 33 -, propriété du Musée archéologique de Namur, visible dès l'entrée aux cimaises du vestibule. Ses portraits de tiers, accrochés dans le « box IX », à tout le moins au nombre de 15, font l'objet du recensement en pp.112-113 (copie en annexe).

Ses sujets, qu'ils considère avec empathie comme ses semblables, il les peint à l'état brut, sans fioriture ni faux-semblant, dans la plus grande des simplicités, avec un réalisme criant voire même un peu criard. Comme s'il pratiquait un reportage, en véritable précurseur de la photographie. S'il se montre sans concession vis-à-vis d'eux, c'est qu'il les voit traverser une période napoléonienne, de 1800 à 1805, en grand tourment, durant laquelle trouver du travail relève de la prouesse, et cela l'atteint au plus profond de lui-même. Ce menu peuple s'appelle Baptiste Monin le manoeuvre, Pierre Renard le fossoyeur, Jean Menet, Bouille, Colas Mussitje, Gaumain le révolutionnaire, Jean l'Latte (le ladre), commis de maison, et tous ces autres qu'il sort de l'anonymat, envers lesquels Victor Hugo, avec commisération, aura ces mots devenus éternels: « à vous, les petits, les sans-grades... »!

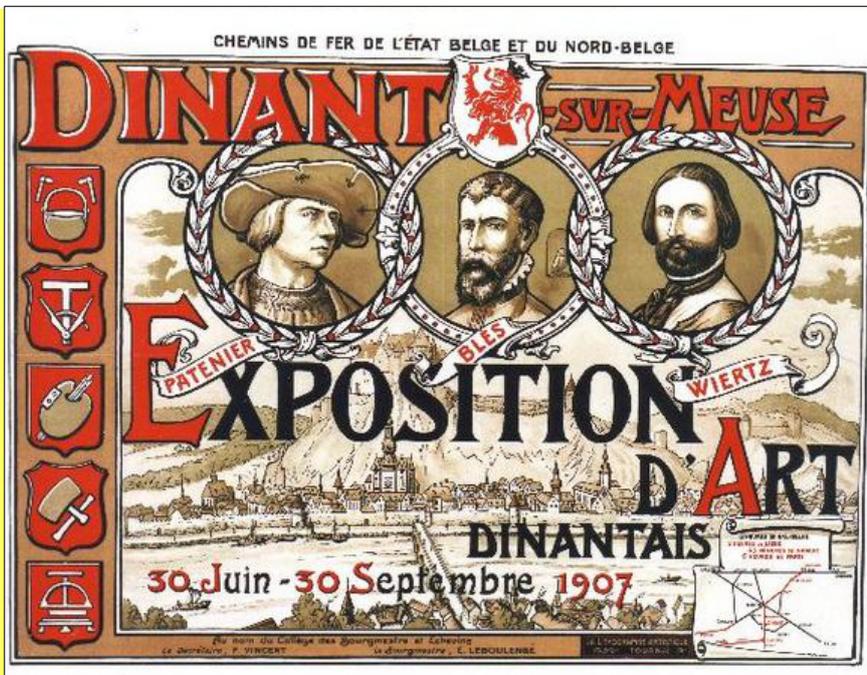
Il peint également ses parents, ses frères et sœurs, avec guère plus d'égards. La beauté de leurs visages s'efface devant celle qui s'exhale du for intérieur de chacun. Même sentiment touchant au portrait de Nicolas Montigny. « On pourrait se surprendre à essayer d'imaginer ces vies, ne fût-ce qu'un instant » (Thierry OGER). Bien vu.

Sa technique est celle du lavis d'encre de Chine rehaussée de gouache blanche. Elle s'accorde avec le sentiment de sobriété de l'artiste.

La ville de Namur et la Société Archéologique se partagent ses 48 dessins.

On dit aussi qu'il serait l'auteur d'une copie de la descente de croix de Rubens qui aurait orné le maître-autel de l'hospice de Dinant. Nous n'avons cependant pas pu le vérifier.

Parti bien trop jeune, au grand regret de ses concitoyens de l'époque, légitimement en manque d'être considérés...

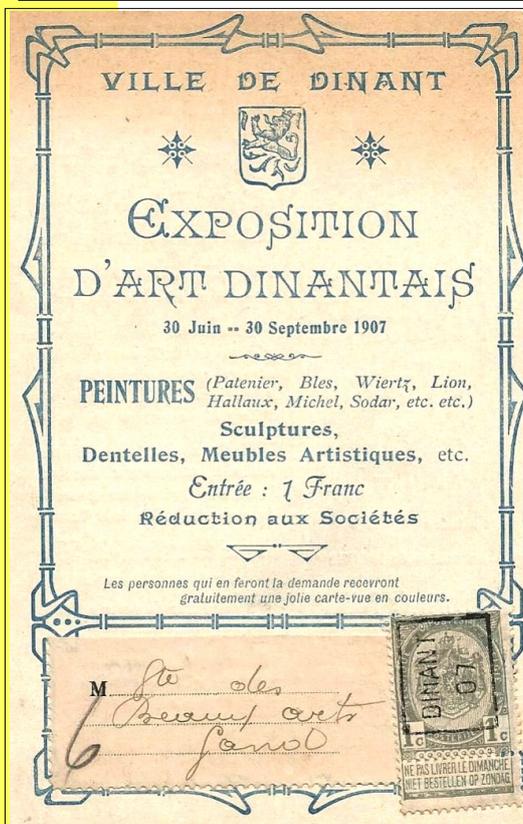


Musée des Arts décoratifs



LES BATELIERS

Auto-portrait du peintre (site Musée des Arts décoratifs)



Titre du catalogue

Ville de Dinant	Exposition d'Art
451. LION. Portrait du peintre. Pastel, H. 0.25 — L. 0.20. M <sup>me</sup> veuve Laurent-Renson.	457. MICHEL. Portrait de Joseph Greuse et de son épouse. A l'encre de Chine, H. 0.17 — L. 0.12. M. Lockem, Namur.
452. LION. Portrait d'Henri-Ghislain Lion, notaire à Dinant (père d'Antoine-Thomas). A l'huile, sur toile, H. 0.58 — L. 0.40. M. l'abbé Fries.	458. MICHEL. Portraits d'enfants. A l'huile, sur toile, H. 0.50 — L. 0.30. M. Camille Henry, Dinant.
453. LION. Portrait d'Éléonore Lion, nièce du peintre. Pastel, H. 0.21 — L. 0.18. M. Delplace, Dinant.	459. MICHEL. Cadre contenant cinq portraits de membres de la famille du peintre. A l'encre de Chine, H. 0.85 — L. 0.65. Musée de Namur.
Boite IX	
454. MICHEL. Quatre portraits A l'encre de Chine, H. 0.20 — L. 0.13. M. Languillier, Dinant.	460. MICHEL. Portrait de M. Massart. A l'encre de Chine, H. 0.23. — L. 0.18. M. Vilain, Dinant.
Boite X	
455. MICHEL (attribué à) Deux portraits de vieux Dinantais. A l'huile, sur carton, H. 60, — L. 45. M. Edouard Delplace, Dinant.	461. BLÈS ou PATENIER. Saint Jean à Pathmos (inachevé). A l'huile, sur panneau, H. 0.36 — L. 0.29. M. Jean de Ruelle, Bruxelles.
456. MICHEL. Portrait d'inconnu. Sépia. H. 0.18 — L. 0.15. M. Henri Disière, Dinant	462. BLÈS. Saint Jérôme en prière. Paysage à l'huile sur panneau. (Chouette au dessus du foyer allumé) H. 0.75 — L. 1.02. Musée de Namur.
112	113

Pages concernées par le peintre MICHEL



A ses côtés, toutes ces « petites gens » (site Musée des Arts décoratifs).